



Bulletin municipal de Marquay

Décembre 2022

Bona Annada
2023

Als joines e als
mins joines: Santat
e bonur!



e als pas joines
del tot !!! ...

Gwendoline JOSSO
Sébastien BESSE

Infirmiers
Le lundi matin

☎ 06.87.21.19.71 / 06.43.89.00.91

Catherine LE BOURGCOQ-LEVEAU

Sophrologue
Le lundi

☎ 06.82.66.87.31

Magalie REGNER

Coiffure
Le mardi
☎ 06.48.38.97.70

Hélène JEANNEL

Chiropracteur
Le mardi après-midi
☎ 07.76.54.73.21

Elliot JEANNEL

Chiropracteur
Le mercredi matin
☎ 07.76.54.73.21

Jérôme CAMPUZAN

Massage de relaxation & bien-être
Le mercredi après-midi
☎ 07.81.58.14.03

Gwendoline JOSSO
Sébastien BESSE

Infirmiers
Le jeudi matin
☎ 06.87.21.19.71 / 06.43.89.00.91

Hélène MARCHAL

Psychologue
Le jeudi après-midi
☎ 06.65.65.62.05

Sonia DELIBIE

Esthétique
Le JEUDI
☎ 05.53.51.91.66

Anne BESCOND

Kinésithérapeute
Le vendredi
☎ 06.33.78.95.65

Jérôme CAMPUZAN

Massage de relaxation & bien-être
Le samedi après-midi
☎ 07.81.58.14.03



L'année qui s'achève a été marquée par des événements internationaux qui ont des répercussions importantes sur nos vies au quotidien. La crise sanitaire n'est pas terminée, contraignante en début d'année 2022, on aura pu cependant profiter d'une saison estivale quasi normale. Les différentes manifestations proposées par l'équipe de l'amicale et le comité des fêtes nous ont permis de nous retrouver. Elles ont toutes été un succès, comblant un peu le manque des années précédentes. Mais avec l'hiver, une nouvelle vague est là. Souhaitons qu'elle soit moins importante que les premières qui ont mis l'ensemble du système de santé sous tension.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a aussi bouleversé notre quotidien. Ce conflit en Europe, si proche de nous, nous interpelle sur une paix que l'on pensait acquise et immuable et qui semble maintenant si fragile. Les cérémonies de souvenirs des armistices des guerres passées prennent un autre sens avec ce nouveau conflit. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel pour soutenir la population ukrainienne dans le besoin et je vous en remercie. Ce conflit a des répercussions sur notre quotidien. Les prix de toutes les matières premières, matériaux, énergie ont fortement augmenté. Nous avons du prendre des dispositions pour diminuer l'impact sur notre collectivité. La mise en place d'une partie de l'éclairage public en temporaire devait nous permettre de faire des économies. Cela nous aidera simplement de compenser une partie de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Cette mesure ainsi que la diminution des températures dans les bâtiments ne vont pas nous permettre d'absorber la montée des coûts annoncée pour l'année prochaine. S'il n'y a pas d'aide de l'état, il ne sera pas possible de maintenir le réseau d'irrigation en l'état. Nous prévoyons de faire une assemblée générale des irrigants dès que nous aurons davantage d'informations sur les coûts de l'énergie pour l'année prochaine.

L'année 2022 aura vu les premiers pas des professionnels de santé et du bien être au « cabinet médical de l'Estérel ». Au cours de l'année, l'offre s'est étoffée petit à petit et vous retrouverez les coordonnées de l'ensemble des intervenants dans ce bulletin. Nous attendons toujours les vacances d'un médecin généraliste du centre de santé de Sarlat mais des difficultés de recrutement persistent.

La fin tant attendue des travaux de l'église est prévue pour février, mars 2023. La mise en place des pavés est achevée et il reste à terminer la pose de la lauze sur le chœur. L'église, hélas, ne retrouvera pas toute sa superbe car la bâche mise en place sur l'abside nord demeurera en place quelques temps. Les travaux de réfection des lauzes de cette partie n'étaient pas prévus dans le marché initial, or il s'avère indispensable de procéder à la mise en place de nouvelles lauzes. Cela fera l'objet d'une nouvelle tranche de travaux à programmer ultérieurement.

Entre les mois de mars et d'avril 2022, vous avez pu prendre connaissance du nouveau PLUI. Vous avez été nombreux à participer à l'enquête publique qui a eu lieu. Il devrait être adopté en ce début d'année 2023.

Ce début d'année 2023 verra aussi arriver l'installation de la fibre dans les foyers de la commune. L'infrastructure principale a été réalisée et il ne reste plus que le raccordement final des maisons. Des informations seront données en temps utile mais vous pouvez tester l'éligibilité de votre domicile sur le site nathd.fr

En janvier et février 2023 la commune de Marquay fera l'objet d'un recensement. Sylvie Dubois et Brigitte Helaut seront les agentes recenseurs sur le terrain. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil. Le recensement est important pour la commune. Les données collectées sont utilisées pour calculer les dotations dont nous pouvons bénéficier.

En septembre 2022, Evelynne Delteil a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a marqué de nombreuses générations d'enfants passées par l'école de Marquay de part sa gentillesse et son dévouement. C'est Christine Bouchat qui maintenant accueille les enfants le matin et le soir à la garderie et qui assure le service des repas à la cantine. Elle vient compléter une équipe d'agents qui s'implique au quotidien pour vous accueillir, répondre à vos attentes ou entretenir notre commune pour qu'elle soit le plus agréable à vivre. Je les remercie chaleureusement pour leur travail et leur engagement au quotidien.

Je remercie aussi les élus pour leur investissement et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.



Jean-Luc Astié



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Contacts :

- ☎ 05 53 29 67 39
- @ mairie-de-marquay@wanadoo.fr
- Fax : 05 53 29 13 86

Horaires :

- du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h
- @ mairie-de-marquay@wanadoo.fr
- Fax : 05 53 29 13 86

En cas d'urgence :

- M. le Maire : ☎ 07 89 43 86 04
- M. le 1^{er} Adjoint : ☎ 06 83 59 33 88

BIBLIOTHEQUE

Contacts :

- ☎ 05 53 31 96 37
- @ bibliothequemarquay@orange.fr

Horaires :

- Toute l'année le vendredi de 15 h à 18 h
- De septembre à juin le mardi de 11 h à 12 h
- En juillet et août le dimanche de 10 h à 12 h 30

GARDERIE PERISCOLAIRE

Contacts :

- ☎ 05 53 29 67 17

Horaires :

- Tous les jours d'école de 7 h 30 à 8 h 15 et de 16 h 45 à 18 h 30

LOCATION SALLE DES FETES

- Salle : 150 €
- Vaisselle : 30 €
- Caution : 300 €
- Caution ménage : 50 €

LOCATION CHAPITEAUX

- 2 grands de 5 x 8 m : 80 €/ la journée
- Caution : 500 €



Séance du 22 février 2022

- Départ à la retraite de Madame Brigitte HELAUT

Après plus de 26 ans en tant que secrétaire de mairie, Madame HELAUT fait valoir ses droits à la retraite au 1er février 2022.

Madame LOPES Morgane en poste depuis le 1er septembre 2021 lui succède désormais dans ses nombreuses tâches quotidiennes.

- Recrutement d'un agent périscolaire et d'entretien

Après avoir reçu des candidats et procédé aux entretiens courant Janvier, le Conseil a voté à la majorité le recrutement d'un des candidats qui prendra ses fonctions au 1er mars 2022.

- Don de l'association « Les Amis de l'Eglise » pour soutenir le projet de rénovation de l'Eglise St-Pierre-Es-Liens

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association « Les Amis de l'Eglise » a décidé de soutenir la commune dans la rénovation de son église et ainsi lui faire un don d'un chèque d'un montant de 17 000 € afin de l'aider à pallier aux dépenses des travaux de l'Eglise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés a accepté le don de l'association.

Séance du 15 mars 2022

- Délibération pour le refus de l'intégration du SICTOM du Périgord Noir dans un syndicat unique départemental

Le Conseil Municipal s'oppose à l'adhésion du SICTOM dans ce syndicat.

- Délibération concernant la Zéro artificialisation Nette des sols

Le Conseil Municipal partage cette gestion raisonnée de l'espace mais demande que l'application de ces dispositions par les services de l'Etat s'effectue de manière différenciée selon la réalité des territoires concernés.

- Débats d'orientations budgétaires

Montée des prix de l'énergie : la hausse des prix de l'énergie doit être prise en compte pour le calcul du budget à venir. Alors que nous avons prévu une augmentation de nos lignes de budget sur ce sujet de 25 %, et suite aux informations apportées par le SDE24, Mr le Maire propose, au vu des tendances actuelles, que nous augmentions finalement ces lignes de 40 % afin de pouvoir palier à ses dépenses sans embûche.

Prêts à prévoir :

Un prêt à taux fixe d'un montant de 20 000 € sur le budget irrigation pour financer l'achat de pompes.

Le crédit relais d'un montant de 200 000 € prévu en 2021 n'ayant pas été effectuée, il est donc reporté sur cette année 2022, sur le budget principal afin de pourvoir préfinancer les subventions notifiées dans le cadre de la rénovation de l'Eglise ainsi que la réhabilitation de l'Esterel.

Salle de Restaurant l'Esterel :

Prévoir 20 000 € au budget pour la salle du bas à l'Esterel que nous allons rénover en autofinancement.

Fenêtre de l'Esterel :

Prévoir la rénovation d'une fenêtre au budget 2022.

Taux d'imposition :

Aucune augmentation des taux pour cette année

Subventions à verser :

Cette année, nous renouvelons toutes nos subventions de l'année précédente aux associations qui en bénéficiaient avec une nouvelle subvention à La Ligue contre le Cancer d'un montant de 100 €.



- Destruction des nids de frelons asiatiques

Il est décidé que la commune prenne en charge la moitié d'une intervention de destruction de nids chez un particulier. La destruction d'un nid via un professionnel s'élève à 120 €. La commune prendra donc en charge 60 €, lorsque le particulier passera par le professionnel choisi par celle-ci. Une convention est à prévoir avec une entreprise.

- PLUI à venir :

Le Maire informe le Conseil que l'enquête publique démarre le 16 mars 2022.

Ainsi les personnes pourront se rendre en mairie ou sur le site en ligne pour y déposer leurs réclamations.

Séance du 7 avril 2022

- Vote du budget 2022 (Communal, Irrigation, Assainissement, Lotissement)

Le Conseil Municipal s'oppose à l'adhésion du SICTOM dans ce syndicat.

- Vote des comptes de gestion 2021
- Vote des comptes administratifs 2021
- Vote des affectations de résultats
- Vote des taux d'impositions 2022 (inchangés par rapport à 2021)
- Vote des budgets primitifs 2022 à l'équilibre soit :

LE BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement	418 097.00 €
Investissement	507 306.70 €

LE BUDGET IRRIGATION

Fonctionnement	65 523.52 €
Investissement	51 485.00 €

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	16 941.04 €
Investissement	37 193.05 €

- Vote des nouveaux Prêts 2022 soit :

- Prêt de 20 000 € sur le budget irrigation pour financer l'achat de pompes (taux fixe de 1.40 % - durée 5 ans).
- Crédit relais de 200 000 € prévu en 2021 n'ayant pas été effectuée, sur le budget principal afin de pourvoir préfinancer les subventions notifiées dans le cadre de la rénovation de l'Eglise ainsi que la réhabilitation de l'Esterel (taux de 0.66 % - durée 2 ans).

- Délibération concernant l'adhésion de la commune a un groupement de commande pour réaliser des espaces de pré-collecte des déchets

Le Conseil Municipal vote l'adhésion au groupement de commande afin d'y installer des bornes aériennes, semi-enterrées ou enterrées pour permettre des espaces de pré-collecte des déchets.



Séance du 30 mai 2022

- Délibération pour la création d'une convention pour la destruction de nids de frelons asiatiques :

Le Conseil Municipal décide de collaborer avec l'entreprise JOANNY pour intervenir chez les particuliers qui le souhaite pour détruire les nids de frelons asiatiques.

La Commune décide par cette convention de prendre en charge la moitié des frais relatifs à ces interventions soit 60 € par destruction de nids.

- Délibération sur le Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes :

Le Conseil Municipal prend acte.

- Délibération sur l'approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Le Conseil Municipal approuve.

- Délibération sur la Redevance d'Occupation du Domaine Public par Orange :

Le Conseil Municipal prend acte.

- Délibération sur la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de transport et distribution d'électricité via le SDE 24 :

Le Conseil Municipal prend acte.

Sujets divers abordés :

- Recrutement agent périscolaire :

Le départ à la retraite d'Evelyne DELTEIL étant prévu pour le 1er septembre 2022, Le Conseil décide de lancer le recrutement d'un agent périscolaire qui sera dans un premier temps embauché en CDD pour une durée de 1 an.

- Stagiairisation secrétaire de mairie :

Le Conseil Municipal décide de stagiairiser Morgane LOPES qui occupe le poste de secrétaire de mairie depuis le 1er septembre 2021 au 1er septembre 2022.

- Irrigation :

Pour faire face à la panne de la pompe du Brusquand, une des pompes prévue pour être installée à la Carrière a été posée provisoirement au Brusquand par Christian Veyret, aidé par les agents communaux ainsi que Jean-Claude Coly.

Séance du 5 juillet 2022

- Délibération sur la révision du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) :

Le Conseil Municipal décide d'instaurer à compter du 1er juillet 2022, l'IFSE et le CIA dans les conditions indiquées dans la délibération aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires.

- Délibération Modalité des actes de publicité :

Le Conseil Municipal décide que la publicité des actes réglementaires sera assurée par affichage en mairie.

- Délibération concernant la Subvention pour le Centre de Santé de Sarlat :

Le Conseil Municipal autorise le versement de la subvention au Centre de Santé de Sarlat.

Sujets divers abordés :

- Recrutement agent périscolaire :

Le Conseil Municipal après avoir procédé aux entretiens d'embauche de plusieurs candidats décide de recruter Christine BOUCHAT en CDD d'une durée d'1 an à compter du 1er Septembre 2022.



Séance du 5 septembre 2022

- Modification du tableau des effectifs :

En raison du départ à la retraite d'Evelyne DELTEIL au 1er Septembre 2022, le tableau des effectifs de la commune se modifie et se présente comme suit :

- 1 Secrétaire de mairie
- 1 Chargée d'accueil agence postale communale
- 1 Agent de service polyvalent
- 1 Cuisinière de cantine scolaire

- Présentation du Rapport Annuel sur le Prix et La Qualité du Service Public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2021 du Comité Syndical du SIAEP des Deux Rivières :

Le Conseil prend acte de cette présentation.

- Présentation du Rapport Annuel 2021 sur le Prix et La Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Le Conseil prend acte de cette présentation.

Sujets divers abordés :

- Réseau d'Irrigation :

Le réseau d'irrigation de la commune est en train d'être entièrement refait avec déjà l'achat et la pose de deux nouvelles pompes d'irrigation à La Carrière Il faudra envisager pour l'année 2023, l'achat d'une nouvelle pompe pour remplacer celle du Brusquand d'une valeur d'environ 8000 €.

- Voirie :

Afin de refaire le chemin de l'école, le Maire présente le devis demandé à l'entreprise La Chenèvrerie qui est validé par Le Conseil Municipal. Le chemin sera refait dans l'année.

Séance du 8 novembre 2022

- Présentation du Rapport Annuel sur le Prix et La Qualité du Service de l'assainissement Collectif 2021 :

Le Conseil adopte le rapport.

Sujets divers abordés :

- Point sur les travaux de l'Eglise :

Le marché initial (bilan financier) de l'entreprise DAGAND qui intervient pour les travaux de l'Eglise a été revu et réduit de - 2188.52 €.

- Rangement des archives communales :

Les archives communales de Marquay n'ayant jamais été récolées, le Conseil Municipal a donc décidé de faire appel au Service Archive du Centre de Gestion qui propose des prestations de tri, d'élimination, de rédaction de bordereaux et de classement des archives.

Après avoir effectué une visite des lieux, ils préconisent une intervention d'une durée de 22 jours. Cette intervention est à prévoir pour fin 2023 début 2024.

Le devis de cette prestation s'élève à 8000 €.

- Radar pédagogique :

Une convention est en prévision pour l'installation d'un radar pédagogique qui sera placé à l'entrée du bourg en avril/- mai 2023.

- Site internet :

La commune va enfin avoir son site internet. Des élus ainsi que les employés de la mairie travaillent actuellement dessus afin de le mettre en ligne pour le début de l'année 2023.



- Engagement de la commune pour l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) :

Le Conseil Municipal approuve.

- Renouvellement assurance statutaire du personnel (CNP Assurances) :

Le Conseil Municipal approuve.

- Participation Prévoyance mutuelle des agents (Mutuelle Nationale Territoriale) :

Le Conseil Municipal décide de participer à la prévoyance des agents à hauteur de 15 € par agent et par mois à compter du 1^{er} février 2023.

- Autorisation d'utilisation d'un quart des investissements N-1 avant le vote du budget :

Afin de pouvoir pallier à d'éventuelles dépenses d'investissement en début d'année 2023, le Conseil Municipal prend cette délibération via la trésorerie qui lui permettra de dépenser si besoin un quart de ses investissements de l'année précédente avant vote du budget 2023.

Sujets divers abordés :

- Passage en nomenclature M57 et Nettoyage de l'actif :

Pour 2023, le budget principal de la commune et le budget lotissement change de nomenclature comptable et passe en M57. Il s'agit du référentiel budgétaire et comptable le plus récent et cela se traduit par un changement des plans de comptes et quelques nouvelles règles comptables. Pour se faire, il a fallu nettoyer l'actif, c'est-à-dire effacer les possessions encore inscrites mais non existantes au sein de la commune. Nous avons donc pu « sortir » un bon nombre d'objet, d'immobilisations et meubles en tout genre acquis ces trente dernières années comme un corbillard datant de 1996.

- Recensement 2023 :

Du 19 janvier au 18 février 2023, la commune sera recensée. Deux agents ont été recrutés pour venir à la rencontre des habitants. Il s'agit de Brigitte Hélaout, ancienne secrétaire de mairie et Sylvie Dubois qui avait déjà réalisé le recensement en 2017. Des courriers pour effectuer le recensement en ligne, seront déposés dans les boîtes aux lettres.

- Eclairage public à Bardenat :

Suite à une délibération en date du 22/02/2021 dans laquelle nous avons demandé au SDE 24 de procéder à une extinction nocturne partielle des éclairages de Bardenat, nous nous sommes aperçus que cette demande n'avait jamais été prise en compte et que les éclairages fonctionnaient en permanent. Nous avons donc demandé au SDE 24 d'intervenir et de basculer ces éclairages en temporaires selon notre demande de février 2021. La situation devrait être régularisée dans les semaines à venir.

- Aide de la fondation du Patrimoine sur les travaux de l'Eglise :

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que la fondation du patrimoine allait soutenir le projet de restauration de l'Eglise en complétant la donation en cours.

- Titularisation Cuisinière de restauration scolaire :

Carine Ramos, qui officie en tant que cuisinière à la cantine scolaire depuis le 1^{er} janvier 2022, se voit titularisée au 1^{er} janvier 2023.

- Villes et Villages Fleuris :

Colette Soumeyrou ainsi que Cyril Chanet préparent le dossier pour le jury Villes et Villages Fleuris qui nous rendra visite au printemps afin de conserver notre fleur.

- Skate Park dans la boîte à idées :

Déjà plusieurs fois que des demandes de création de Skate Park sont déposées dans la boîte à idées par des enfants de la commune. Après s'être renseigné auprès de professionnels, Jacques Bayle informe le Conseil qu'un aménagement d'un petit Skate Park que l'on pourrait créer au niveau de l'aire de jeux reviendrait à un coup élevé de plus de 20 000 €. Le Conseil réfléchit à une autre possibilité moins coûteuse comme celle de changer les aménagements actuels de l'aire de jeux en aménagement à destination des plus grands enfants.

- Généalogie de Marquay :

L'association « Cercle d'Histoire et Généalogie du Périgord » est venue nous rendre visite en mairie pour nous transmettre un dossier de recherches recensant les naissances, mariages et décès de la commune de 1671 à 1942. Ce dossier sous format excel va être transformé en livre. Le Conseil décide d'acheter cet ouvrage qui sera conservé et consultable en mairie.

- Vœux du Maire :

Depuis deux ans, à cause de l'épidémie de Covid, les vœux du Maire n'ont pas eu lieu.

Ils vont pouvoir se faire pour cette nouvelle année 2023, le dimanche 15 janvier à 12 h.



Les opérations habituelles au guichet :

- Retraits et dépôts d'espèces (montant limité)
- Dépôts chèques
- Achat de timbres, carnet de timbres collection, emballages colissimo et chronopost, enveloppes timbrées, chronopost, lettre suivie, enveloppes timbrées, etc....
- Veiller sur mes parents (visite du facteur + téléassistance, portage de repas, médicaments, ménage)
- Changement d'adresse
- Envoi et retrait lettres recommandées
- Forfait SIM sans engagement, carte prépayée nationale et internationale
- Tablette "Ardoiz"

Votre agence est connectée :

- LA BANQUE POSTALE

- Consulter et gérer vos comptes
- Prendre un rendez-vous avec un conseiller
- Découvrir les produits et services
- Forfait mobile + box

- LA POSTEMOBILE

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer vos offres si vous êtes déjà client
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client

- LES SERVICES PUBLICS

- S'informer sur les services publics
- Faire les démarches administratives
- Suivre vos démarches en ligne
- Déclaration de douane CN23 pour les colis à l'international



**Astérix et Obélix sont à l'honneur
avec la monnaie de Paris**

Les pièces sont disponibles à l'agence.



ON NE JETTE PLUS, ON RÉPARE !

En Octobre a eu lieu à Marquay le premier rendez-vous de repair café.

Le repair café, késako ? ou plutôt qu'es aquo ?

C'est un après-midi durant lequel vous pouvez venir avec vos objets à réparer. Autour d'un café et dans la bonne humeur, encadrés et aidés par des professionnels, vous apprendrez à réparer vous-même vos appareils en panne.

Petit jeu de questions/réponses :

1) Combien ça va me coûter encore cette histoire ?

Rien, c'est gratuit !

2) Qu'est-ce que je peux faire réparer ?

Vous rencontrerez des spécialistes du petit électro-ménager (bouilloire, cafetière, aspirateur, ventilateur...), du vélo, de la machine à coudre et de l'informatique.

3) Il est où le piège ?

Il n'y en a pas. Ce repair café est organisé par la pelle aux idées, une association sarladaise.

Il a pour but de réintroduire localement la possibilité de réparer, de transmettre un savoir-faire et se rencontrer.



En 2023, un Repair Café se fera le deuxième Samedi de chaque mois dans les locaux ou dans des communes voisines

Adresse: 77 avenue de Selves - 24200 Sarlat

☎ 06.77.19.97.70

E-mail : jacqueswatremez@free.fr

Horaire : 14 à 17h

Nous espérons les revoir en 2023 à Marquay





Au printemps,
sera organisé le premier

Troc de plantes sur la commune

Le principe en est simple :

On échange gratuitement ses plants ou semences
pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux.



Pensez dès à présent à tout ce que vous pouvez partager
comme graines, semis, boutures ou autres.



Le jour J, venez avec vos plants (pensez à les étiqueter !),
posez les sur les espaces de dons
et servez-vous de ce que vous n'avez pas pour diversifier votre jardin !



Le partage est une graine qui doit se propager !





Food Truck - Burgers

Tous les mercredis soir les Délices de Manon et Rémi vous donnent rendez-vous de 18 h 30 à 21 h devant la mairie - ☎ 07.83.56.61.79



Pizzas - Brushettas au feu de bois

Tous les lundis et vendredis soir la Strada vous donne rendez-vous de 18 h 30 à 21 h devant la mairie - ☎ 06.37.70.25.36



Poissons et crustacés

Tous les mercredis la poissonnerie Mignon vous donne rendez-vous de 10 h 15 à 10 h 45 devant la mairie - ☎ 06.79.39.95.53



DES NOUVELLES DU COMPOSTEUR

En avril 2022 le composteur communal a été inauguré avec le Sictom et les enfants de l'école.

Depuis, les élèves font des apports réguliers de leurs restes de cantine et des habitants de la commune l'utilisent aussi. Cela a déjà permis de récupérer le compost qui viendra nourrir les fleurs du village. N'hésitez pas à venir y déposer vos déchets alimentaires pour alléger vos poubelles noires.

Un circuit court qui fonctionne ! Merci à tous.

Plateforme de
Compostage partagé



NOUVEAUX CONTAINERS ET TAXE INCITATIVE

La taxe incitative sera prochainement la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Elle remplacera l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures (TEOM) et sera basée sur le nombre de personnes composant le foyer.

Sur la commune de Marquay, dans le bourg, le terrain a été acheté et les lignes déplacées.

Nous étions donc en attente de la livraison des containers. Cependant, face à divers problèmes concernant la qualité des containers, l'augmentation de la matière première de fabrication, la complexité locale liée au tourisme et au flou quant aux tarifs pour l'utilisateur, le Sictom du Périgord Noir qui devait lancer ce projet en 2023 (année pédagogique*) et 2024 (première année de paiement), a décidé que "rien ne devrait bouger en terme de redevance avant 2026".



* Année pédagogique : une facture pédagogique est adressée aux usagers pour leur indiquer le montant qu'ils auraient payé en nombre d'ouvertures de poubelle. Cela permet d'adapter éventuellement les comportements de tri. Pendant cette période, c'est encore la TEOM qui sera en vigueur.

Rappelons malgré tout que la date butoir de 2025 fixée par l'Etat et l'Europe pour la réduction des volumes d'ordures ménagères risque de faire augmenter le prix de la tonne enfouie de manière importante.

C'est pourquoi il est important de réfléchir dès à présent à nos habitudes de tri.

Seule la poubelle noire sera prise en compte dans la taxe incitative.

En utilisant le composteur, les sacs jaunes, les containers à verre, les déchetteries et les dons, on peut diviser facilement nos poubelles noires par deux !



1 - Le brûlage des végétaux :

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février. Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espaces verts.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation.

Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours.
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie.

Important : lorsqu'il est toléré dans le cadre de l'arrêté préfectoral, le brûlage reste à la discrétion du Maire qui peut l'interdire ou l'interrompre pour des motifs de sécurité ou salubrité publique.

En dehors des brûlages tolérés visés ci-dessus, des autorisations de brûlage peuvent être sollicitées pour des motifs exceptionnels ou d'urgence. La demande doit être transmise à la Préfecture, 15 jours avant le brûlage.

Dans tous les autres cas, les déchets verts doivent être éliminés via les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc.

2 - Les autres usages du feu :

Les feux de camp, les feux liés à des manifestations festives, les barbecues mobiles, les réchauds ainsi que les feux d'artifices, sont strictement interdits en forêt et à moins de 200 mètres des forêts entre le 1er mars et le 30 septembre. L'usage de lanternes volantes (ou lanternes chinoises, sky lantern, lanternes célestes) est interdit de façon permanente sur l'ensemble du département.



Aucune dérogation ne pourra être accordée à ces interdictions.

3 - Les sanctions encourues :

Le non respect des dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 avril 2017 est puni d'une amende de quatrième classe (135 €). De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de 2 ans d'emprisonnement et 30.000 € d'amende.

Horaires déchèteries

SARLAT

HORAIRES D'HIVER

LUNDI
8 h 30-12 h30 / 14 h-18 h

MARDI
8 h 30-12 h30 / 14 h-18 h

MERCREDI
8 h30-12 h30 / 14 h-18 h

JEUDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

VENDREDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

SAMEDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

JUILLET AOÛT

LUNDI
6 h 45 / 14 h

MARDI
6 h 45 / 14 h

MERCREDI
6 h 45 / 14 h

JEUDI
6 h 45 / 14 h

VENDREDI
6 h 45 / 14 h

SAMEDI
6 h 45 / 14 h

LES EYZIES

HORAIRES D'HIVER

LUNDI FERMÉ

MARDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

MERCREDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

JEUDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

VENDREDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

SAMEDI
9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h

JUILLET AOÛT

LUNDI FERMÉ

MARDI
7 h-14 h

MERCREDI
7 h-14 h

JEUDI
7 h-14 h

VENDREDI
7 h-14 h

SAMEDI
7 h-14 h





05 53 67 78 42

Conciergerie

CONCIERGERIE
D'ICI,
Bonjour..



Mathilde
à votre service
...



QU'EST CE QUE C'EST ?

Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux...trouver une activité de loisirs ? On vous trouve des réponses !

C'est un nouveau service pensé pour vous faciliter la vie au quotidien. Nous vous mettons en relation avec des partenaires de confiance que nous référençons pour leurs qualités de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité sur les départements du 47 et du 24.

QUELS SERVICES ?



Des **petits travaux**, des conseils d'aménagement dans votre logement,



des **courses** alimentaires ou de premières nécessités,



des **déplacements** à effectuer,



des moments de **convivialité**, de loisirs, du lien social,

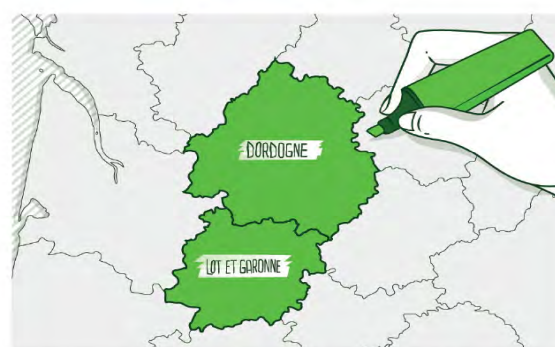


du soutien aux **démarches administratives**,



de l'aide **informatique**...

... Et bien d'autres services utiles au quotidien.



→ WWW.CONCIERGERIE-DICI.FR





Périgord Noir Rénov' Service public gratuit pour la rénovation de l'habitat en Périgord noir

05 53 45 44 62

De 9h à 13h du lundi au vendredi

Service organisé par votre communauté de communes

**Rénovation
de l'habitat**

contact@perigordnoir-renov.fr - Plus d'infos sur perigordnoir-renov.fr

Périgord Noir Rénov', qu'est-ce que c'est ?

C'est un service public local gratuit
du réseau France Rénov'.

Des conseillers spécialisés sont à
votre écoute pour vous accompagner
dans vos projets de rénovation de l'habitat :
conseils techniques et aides financières.



À quoi ça sert ?

Le service vous accompagne pour :

La rénovation énergétique

→ Les travaux de rénovation
énergétique permettent d'améliorer
votre confort en hiver comme en été,
de réaliser des économies sur vos
factures d'énergie et de préserver la
planète en réduisant les gaz à effet
de serre.

La réhabilitation et l'adaptation

→ Les travaux d'adaptation du
logement permettent de favoriser
l'autonomie des seniors et des
personnes à mobilité réduite pour
le maintien à domicile.

→ Les travaux de réhabilitation des
logements insalubres permettent
d'améliorer la qualité de vie de
leurs habitants et de réinvestir des
logements vacants.
→ Les travaux de ravalement
de façades ou des devantures,
accompagnés dans certaines
communes, permettent d'améliorer
le cadre de vie de tous.



C'est pour qui ?

Périgord Noir Rénov' est destiné aux :

- Propriétaires occupants.
- Bailleurs d'un logement.
- Petit tertiaire privé (TPE,
commerces, bureaux, restaurants).
- Copropriétés du Périgord Noir.

Suivez les étapes !



**Comment
ça se passe ?**
Suivez les différentes
étapes pour mener
à bien votre projet
de rénovation.

01
**Contactez Périgord Noir
Rénov'** par téléphone
au 05 53 45 44 62
ou par mail [contact@
perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)
pour obtenir un conseil
personnalisé sur le type de
travaux à effectuer et sur
toutes les aides financières
disponibles.



02
**Pour une rénovation
importante, bénéficiez
d'une évaluation
énergétique gratuite
qui vous permettra de
construire votre projet.**



03
**Contactez des artisans
RGE*** pour obtenir des devis.
Ce sont des professionnels
de confiance.

* RGE : Reconnu Garant de
l'Environnement



04
**Après l'accord des aides
financières, faites réaliser
vos travaux.**
Pour une rénovation globale
énergétique performante
vous pouvez bénéficier
d'un accompagnement
personnalisé.

⚠ Ne pas signer les devis
ni démarrer les travaux avant
les demandes et l'accord
des aides.



05
Vous percevez vos aides*
et vous profitez de vos
aménagements.

* Selon les cas une avance pourra
vous aider à payer les premières
factures.

OPAH

A partir du 1^{er} janvier 2023, la communauté de commune Sarlat Périgord Noir met en place un dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat dit OPAH. C'est un dispositif en partenariat avec l'état et le département qui va permettre d'accompagner techniquement et financièrement pendant 5 ans les propriétaires occupants et bailleurs dans la requalification de l'habitat privé ancien.

Pour accéder à ce dispositif il faudra s'adresser à la plateforme Périgord Noir Rénov lancée au 1^{er} janvier 2022.

Les techniciens orienteront alors les demandeurs vers l'animateur(rice) de l'OPAH.

La commune de Marquay est partie prenante de ce dispositif. En fonction des critères d'attributions, lorsque les primes seront allouées pour des demandeurs de la commune, une participation sera versée par la commune de Marquay.



Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 19 janvier 2023.**

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !



COMMUNE ET COMMUNICATION

◆ Panneaupocket :

Grace à l'application gratuite PanneauPocket, les alertes de la Mairie vous accompagnent partout.

Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information.

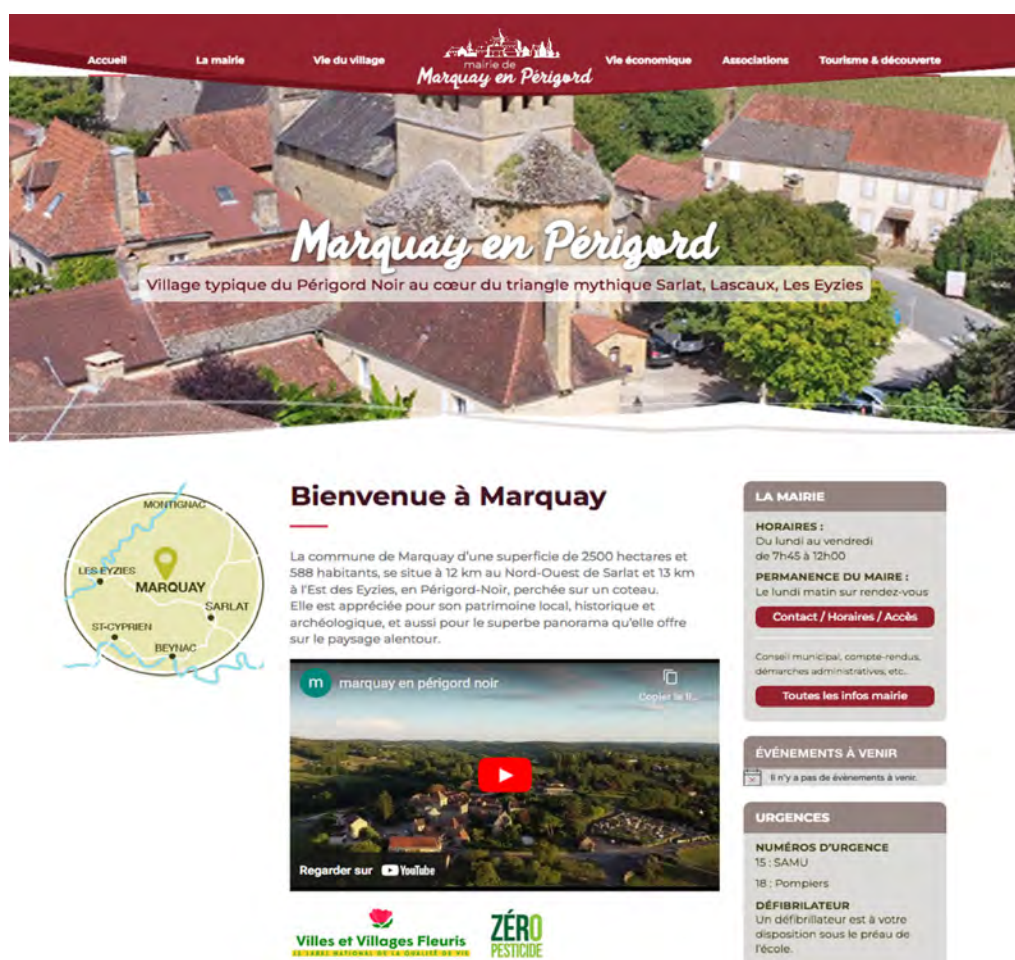
Toute association qui souhaite communiquer sur un évènement peut le faire en contactant la mairie qui assurera la diffusion.

Il est également possible de consulter les notifications diffusées par d'autres communes utilisant cette application.



Communication

◆ Site internet :



Le site internet est en phase finale de construction et devrait être mis en ligne prochainement.

Il apportera toutes les informations, actualités et une aide pour les démarches administratives. Une rubrique concernera les commerçants, artisans, agriculteurs, producteurs, entreprises avec leur adresse et coordonnées.

Vous y trouverez toutes les associations et leurs activités.

Enfin, vous découvrirez ou redécouvrirez l'histoire du village et de l'église.



Les travaux les plus importants encore pour cette année concernent l'église. Malgré le retard pris par rapport à l'agenda initial, le chantier a avancé. Des parties d'enduit à l'intérieur ont été refaites.

La toiture en ardoise sur la nef est terminée et les gouttières ont été mises en place. On a pu se réjouir du retour de la cloche avant la pose du vitrail de l'oculus sous le clocher.

Ces travaux ont été possibles grâce à l'association des amis de l'église et nous les remercions pour leur investissement et leurs participations. Le début de la dépose des lauzes sur le chœur a fait apparaître une surprise puisqu'elles étaient posées sur du remblai et pas sur une charpente comme on pouvait s'y attendre.

Le chantier a alors pris à nouveau du retard puisqu'il a fallu trouver une solution pour poser les nouvelles lauzes.

L'entreprise Dagand a proposé la mise en place d'une coque en ciment légère mais cela a été refusé. Nous ne pouvions pas mettre non plus des arêtiers en bois car il n'était pas possible de les surveiller dans le temps. Finalement, sous le remblai, l'entreprise a trouvé un gradin en pierre, les nouvelles lauzes seront posées avec la même méthode mais la mise en oeuvre de cette pose est plus longue que sur une coque en ciment.

Au mois d'octobre a commencé la mise en place des pavés autour de l'église. Nous avons décidé de canaliser les eaux pluviales en provenance de la toiture de la nef. Nous en avons profité pour nettoyer la canalisation existante qui était bouché depuis longtemps par des dépôts de laitance.

Les choses n'étant jamais simples, un nettoyage par un camion n'a pas pu la déboucher. Il a fallu enlever les pavés, et finalement la canalisation en béton sera changé par une en PVC, plus simple à nettoyer à l'avenir.

Les travaux



L'ESTEREL

Dans l'ancienne salle de restauration de l'Esterel, les travaux n'ont pas avancé aussi vite que nous aurions voulu. La fenêtre donnant sur la rue a toutefois été changée.

Des journées de travail effectuées par des volontaires ont permis de bien avancer sur le nettoyage des pierres qui seront conservées à certains endroits.

Du Placoplatre sera placé dans la partie où sera réalisé un petit coin cuisine, il permettra aussi d'isoler la pièce avec l'extérieur.

Une autre partie sera habillée en bois.



LA VOIRIE

Vous avez pu le voir des travaux de voiries ont aussi été réalisés.

Nous avons fait refaire le chemin de l'école en posant de l'enrobé sur la partie montante. C'était la partie qui s'abîmait le plus vite.

L'enrobé devrait permettre une plus grande résistance dans le temps.

Des bordures ont été placées route de Lespeysse et la canalisation qui traverse cette route a été débouchée.

Ces travaux devraient permettre une bonne évacuation des eaux pluviales et résoudre le problème de la terre qui se déposait sur la chaussée dans le virage.

Pour éviter que les véhicules dégradent le bas coté, des bordures ont aussi été installées à l'intersection de la route du Brusquant et de la départementale.

En avril et mai, des travaux d'élague ont été réalisés route de la Gorse et vers les Hauts de Marquay pour faciliter l'accès des bus de tourisme. C'était une opération test menée par la Communauté de Commune en mutualisant les effectifs et en réalisant des interventions sur les communes de Marquay, Saint André d'Allas et Tamniès.

Le service voirie de la communauté de commune est intervenu sur les routes de Tailleferrie, route du Pont, route de la Gorse, route des Maurissoux, route du débat, route de Laularie, route du Bouscarel où les bosses dues aux racines ont été effacées.



Cette année a vu aussi l'effacement de nombreux tronçons du réseau dits «4 fils» par le SDE. Pour sécuriser ce réseau il a été remplacé soit par du câble torsadé, soit parfois enterré. Cela concerne des parties au Pech, à la Croze, au Lac Rouge, à la Grèze, vers le Moulin de Gaurrenne, au breuil et à la Croix d'Allix.

D'autres travaux peut être moins conséquent mais tout aussi important ont été réalisés.

Le monument au mort a été nettoyé et nous avons posé des supports pour pouvoir le pavoiser lors des cérémonies commémoratives des armistices.

La clôture au terrain de football a été refaite entre le terrain et la cabane de chasse. Il reste à rafraichir celles qui sont situées derrière les buts.

Un plan incliné pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite à l'église a été réalisé. Il sera dans l'église et devra être installé si besoin.



Les pompes de la station d'irrigation de la carrière ont été changées par Christian Veyret et les agents de la commune. Les nouvelles pompes étant en place, le tableau électrique étant refait, il faut maintenant effectuer tous les réglages pour que celles-ci fonctionnent correctement.



► Depuis sa création en 2018, l'association poursuit son chemin

Rappelons que "Les amis de l'église de Marquay" est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, ayant pour objet de favoriser la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur de l'église, d'organiser l'animation dans le respect des moments culturels, et d'approfondir la connaissance historique.

Aujourd'hui, les travaux de restauration sont presque terminés. Cependant, une 2^{ème} tranche devrait permettre une mise hors d'eau complète de l'église (toiture de l'absidiole sud). La municipalité, propriétaire, décidera du moment en fonction de ses priorités.



les amis de l'église de Marquay

► Les actions :

L'association a pu suivre régulièrement les travaux (charpentes, couvertures, sols, fissures), et ainsi en informer les adhérents et les habitants par des courriers détaillés, et deux expositions de photos.

Grâce à l'implication des bénévoles, ponctuels ou réguliers, plusieurs animations et actions ont permis de sensibiliser les donateurs, petits et grands, à la nécessité d'aider la municipalité. C'est ce qui a permis, cette année, de faire un don conséquent à la municipalité, don destiné exclusivement aux travaux de restauration de l'église.

Vous êtes tous remerciés chaleureusement.

► Fondation du Patrimoine :

La Fondation du Patrimoine joue un rôle facilitateur pour les dons importants, dans la mesure où ils sont défiscalisables à 66 %. Ceux-ci iront à la municipalité quand les travaux seront totalement réceptionnés.

La fondation AGIR du crédit agricole Charente-Périgord, a fait un don à l'association, permettant de financer la restauration du vitrail de la coupole, ainsi qu'une partie de la restauration de la cloche.



Installation du vitrail restauré situé au dessus de l'oculus



La cloche rénovée



► Histoire de l'église :

L'histoire de l'église est mieux connue dorénavant, grâce au travail d'un petit groupe d'adhérents, complété par les compétences de l'historienne Anne Bécheau.

Un petit livret a vu le jour, il est accessible à tous, présenté à l'intérieur de l'église.

Par ailleurs, un panneau de présentation et d'affichage est apposé en face de l'entrée de l'église.

L'église est visitable tous les jours, et des visites guidées sont organisées lors des journées européennes du patrimoine.

► Concerts :



Cette année, deux concerts ont eu lieu, en juillet, le quintet de cordes Jérôme SIMON accompagnant Jennifer COURCIER magnifique soprano, et au mois d'août, le DUO SOSTENUTO, duo de flûte traversière et guitare classique.



► Vide grenier :

Enfin, l'association a été l'organisatrice du "vide grenier autour de l'église", rendez-vous villageois bien sympathique, donnant une idée de l'effervescence qui par le passé devait être celle des jours de foirail.

► Assemblée générale :

En 2023, nous continuerons nos activités, vous êtes conviés à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le vendredi 20 janvier 2023, 19h, dans la salle des fêtes, entrée libre.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'association est ouverte à tous.

Adhésion : 15 € par personne, par année.



► Contact :

E-mail :

association-eglise-marquay@laposte.net

Courrier :

Association "Les amis de l'église de Marquay"
Mairie, 149 route de Sarlat - 24620 Marquay



FONDATION AGIR
CRÉDIT AGRICOLE
CHARENTE-PÉRIGORD
FONDATION D'ENTREPRISE

► On vous accueille

En effet, la vocation traditionnelle d'une bibliothèque est de mettre des documents à disposition des usagers et nous pouvons remplir cette mission d'autant plus facilement que nous sommes maintenant informatisés ce qui facilite la gestion des prêts et la fluidité des échanges avec les autres bibliothèques du réseau pour mieux répondre aux demandes.

Nous comptons de nouveaux adhérents (inscription gratuite!) dont l'école de Tamnies à qui nous fournissons des caisses de livres renouvelables tous les deux mois. Et bien sûr nous accueillons toujours les enfants de Marquay chaque semaine.

Quant aux adultes, nous les attendons le vendredi de 15h à 18h et le mardi de 11h à 12h de septembre à juin et le dimanche de 10h à 12h30 en juillet et août.

Et la boîte à livres reste à disposition en permanence. Elle se vide et se remplit régulièrement, nous y veillons !

► Des animations pour les enfants

En juin : dans le cadre des "Contes et musique au pays" un spectacle a été offert aux enfants des écoles mis en œuvre par le conservatoire départemental de musique (antenne sarladaise) et l'association Tout conte fée.

Fin octobre, c'était une heure du conte pour les plus grands et des Kamishibai pour les petits.

Fin juin et juillet : dans le cadre de l'opération nationale "Partir en livre" sur le thème de l'amitié, les enfants de Marquay ont écrit et illustré des cadavres exquis que nous avons réunis en un petit recueil. Dans la foulée, nous avons proposé des activités créatives et des jeux de lecture.

Un joli succès pour ces initiatives qui seront renouvelées en 2023.



► Des rencontres autour du livre

Depuis octobre, les "Lectures gourmandes" mensuelles ont repris le vendredi à 17h30. Une occasion d'échanger autour de nos lectures, de découvrir des auteurs, des univers variés tout en dégustant des gourmandises que les uns ou les autres apportent. Un moment convivial, libre et sans engagement que nous vous invitons à venir partager.

Le 20 janvier à 17h30 ; dans le cadre national des Nuits de la lecture, un rendez-vous spécial "Même pas peur !"... une expérience dans l'obscurité, textes à écouter et saveurs à découvrir...

Séances suivantes : 24/02, 17/03, 28/04, 26/05, 16/06

Les sujets sont définis d'une rencontre à l'autre en fonction des propositions...

Le prix des lecteurs 2023 des "Etranges lectures" : nous avons renouvelé notre participation au vu d'une sélection séduisante et variée. Cinq volumes assez courts et faciles à lire sont à la disposition des lecteurs qui ont jusqu'en mai pour voter pour leur préféré.

Une occasion de découvrir une littérature étrangère (en traduction!) et de voyager dans des univers inhabituels.

Vous avez le temps de rejoindre le groupe des participants !





► Et aussi

L'atelier "Petites mains" ouvre désormais sa porte aux heures d'ouverture de la bibliothèque à toutes celles qui aiment les loisirs créatifs et souhaitent venir s'essayer à différentes techniques, partager leurs compétences et profiter du lieu et du matériel mis à leur disposition.

Différentes thématiques sont proposées, mais vos suggestions sont les bienvenues.

Une conseillère numérique à votre disposition pour vous aider à mieux maîtriser les nouvelles technologies (achats ou album photos en ligne, liseuse, réseaux sociaux...) le vendredi, sur rendez-vous avec Tessie Ellul par téléphone au 06 77 49 03 50.

Nous souhaitons bien sûr que les habitants de la commune répondent nombreux à toutes ces propositions, nous fassent part de leurs souhaits et nous encouragent ainsi à poursuivre nos efforts...

► Et du théâtre enfin

Après "Cendrillon" le 10 décembre, un autre rendez-vous est programmé le dimanche 22 janvier à 15 h avec la troupe de Tamniès.

JEUX de PLANCHES de J.P. Alègue

Dans une succession de saynètes humoristiques, tendres ou burlesques, ce spectacle met en scène le théâtre et ceux qui le font : comédiens, techniciens, metteur en scène, intermittents, directeur... et même l'agent d'entretien !

Du théâtre sur le "monde" du Théâtre... à savourer sans modération

Réservation au 05 53 31 05 13

- Adultes : 8 euros
- Ados : 4 euros
- Moins de 12 ans : gratuit

Claire, Josiane et Sylvie





ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES TAMNIES / MARQUAY

L'association des parents d'élèves APE Tamniès/Marquay créée en 2019 est toujours présente et active.

L'année 2021/2022 a presque fonctionné normalement malgré la crise sanitaire.

L'association a pu organiser : la tombola de Noël, une fête de l'école, tenir la buvette lors d'une soirée du marché gourmand de Tamniès et le marché de Noël de Marquay avec la vente de calendriers du RPI et les créations des enfants.

Grâce à la mobilisation de tous, l'APE a donc fait un bénéfice de 3006,36 euros.

Nous sommes tout de même ravis d'avoir versé à chaque école la somme de 1000 € en novembre 2021 et 1000 € en juin 2022 grâce aux manifestations passées et le bénéfice réalisé.

Nous remercions les deux mairies pour les subventions reçues pour l'année scolaire.

Toutes ces manifestations ont pour but d'aider les deux écoles.

Notamment au financement des sorties scolaires et autres projets pédagogiques.

L'APE en partenariat avec le comité des fêtes de Marquay, finance les cours d'anglais.

Cela représente un budget annuel de 2630 euros sur l'année scolaire 2021/2022 pour l'école de Marquay et pour la classe de GS/CP à l'école de Tamniès.

Voici la liste des projets en préparation (suivant l'évolution de la crise sanitaire nous nous adapterons) :

- Une tombola grille de Noël pour le spectacle des écoles
- Un carnaval en février/mars
- Un loto au printemps
- La kermesse de l'école en Juin
- Tenir la buvette pour le marché gourmand de Tamniès

L'élection du bureau pour l'année 2022/2023 a eu lieu dernièrement :

Co-président : CANTELAUBE Nicolas

Co-présidente : REMY-ORTEL Angélique

Trésorière : MULLIER Brynhild

Trésorière adjointe : LAFAURIE Julie

Secrétaire : DESCROIX Lisa

Secrétaire adjointe : LEBASTARD Maryline

Tous les parents souhaitant s'impliquer sont les bienvenus.

Nous tenons à remercier les mairies, le personnel éducatif, les comités des fêtes, le foyer rural, l'amicale laïque, les parents et les nombreux commerçants qui nous soutiennent dans nos actions, ainsi que nos enfants bien évidemment.

L'équipe de l'APE Tamniès/Marquay



Un village Marquay, son école et à 10h30 dans toutes les ruelles résonnent le bruit de la cour. Ici, les jeux ne changent pas billes, marelle, "chat" et l'indétrônable ballon rond pour des courtes parties interrompues par des sorties de terrain ... ou des claps de mains !

Pour tous les enfants, c'est dans la cour de l'école que restent les meilleurs souvenirs.

Alors pour les 43 élèves de l'école, rien n'a changé à ce niveau-là !

Les changements, depuis plus de 10 ans, ont plutôt lieu dans les moyens d'apprendre. Le TBI, tableau Blanc Interactif, présent dans chaque classe est comme une grande tablette tactile qui permet de voyager en images animées et de faire apparaître les savoirs en fonction des besoins.

A cela se rajoute des tablettes individuelles, comme un livre ou un cahier, on y lit, on y écrit mais c'est aussi une bibliothèque d'exercices interactifs et une fenêtre sur le monde pour voyager de son bureau d'écolier.



Les petits et grands projets rythment l'année scolaire. Cette année scolaire a commencé sur les chapeaux de roue avec pendant 6 semaines des séances de roller tous les lundis : des parcours, des jeux collectifs, sur un pied ou sur les deux, en marche avant ou en marche arrière, un beau programme et pour tous, beaucoup de plaisir, pour faire peut-être naître des vocations.

Toute l'année, les élèves profitent également les mardis et vendredis, de l'accès à la bibliothèque. Avec leurs cartes codées, ils sont tous des lecteurs-emprunteurs qui profitent du grand choix de romans, bd, mangas, magazines et documentaires disponibles sur les rayonnages de la bibliothèque. Également, chaque lundi après-midi, les élèves plongent dans la langue anglaise avec Jennifer qui vient transmettre dans sa langue natale les formulations typique "so british".

Et en fin d'année, les élèves vivront la 7^{ème} édition de la sortie vélo sur la piste cyclable avec la mobilisation des deux communes du SIVOS et des parents bénévoles.

En conclusion, à l'école de Marquay, on y apprend beaucoup mais on y vit. On y vit des moments collectifs, des partages de savoirs, des échanges de connaissances sous des formes modernes inspirées de grands noms de la pédagogie (Freinet, Montessori ou Steiner) et surtout des grands moments où chacun grandit et prépare son "à venir"...

Alors de 7 à 11 ans, la vie est belle au cœur du village pour tous les écoliers de Marquay.

Fabrice VEYSSIERE
Ecole de Marquay



UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE !

Nous avons enfin pu à nouveau nous retrouver cette année afin d'organiser nos manifestations et animer le village. Suite à ces 2 années blanches à cause du Covid, toute l'équipe attendait cela avec une certaine impatience.

► Feu de la Saint-Jean



Comité des fêtes

C'est avec la soirée feu de Saint-Jean du 24 Juin que les festivités ont commencé. Une belle soirée animée par le groupe Mad Dog's, un bon repas et un joli feu de Saint Jean.

La recette parfaite pour enfin partager à nouveau des moments de convivialité à Marquay.

► Marché gourmand

Le mercredi 20 Juillet au soir, les producteurs du marché de Marquay ont décidé d'organiser un marché gourmand en partenariat avec le comité des fêtes.

Cette soirée a été une réussite, nous étions nombreux à partager ce moment nouveau dans notre village pour y déguster les produits de nos producteurs du pays.



► La Marquayaise

Marquay a retrouvé son calme mais très vite, ce sont les randonneurs que nous avons accueillis dans le village le 24 Juillet pour la 10^{ème} édition de "la Marquayaise".

Les marcheurs ont profité d'un agréable circuit de 10 km.

Les cyclistes avaient le choix entre différents parcours totalisant 20, 28 ou 36 km. Toutes et tous se sont retrouvés pendant le circuit pour un ravitaillement en pleine nature.

De retour dans le bourg, nous les attendions pour leur proposer un repas grillades sous une parfaite météo.



► Fête du village

L'heure des vacances n'avait pas encore sonné pour notre comité. En effet il restait la plus grosse manifestation à organiser. Les 5, 6 et 7 août a eu lieu la fête du village. Le soleil était encore au rendez vous et nous a permis de vous préparer une superbe édition. Un énorme succès dès le vendredi soir animée par TTC. Vous étiez nombreux autour des nombreuses assiettes Tapas parfaitement préparées par les petites mains des nombreux bénévoles.



Le samedi après midi avait lieu le concours de pétanque où une quarantaine d'équipe se sont retrouvées. Sous une chaleur écrasante, les courageuses et courageux ont passé un moment agréable jusqu'en fin de journée. Pendant ce temps la, ça ne chôme pas autour de la salle des fêtes pour se préparer à vous recevoir pour la deuxième soirée. Nous étions 360 à déguster la traditionnelle Paella ce samedi soir et c'est l'orchestre MALAGA qui a mis le feu jusque tard dans la nuit.

Une nouvelle collaboration avec ce groupe de 12 personnes venu pour l'occasion de MONTAUBAN.



Après quelques petites heures de sommeil, les producteurs s'installaient dans cette même cour d'école pour accueillir les lève tôt et préparer le marché gourmand du midi où là aussi, nous avons tous ensemble, pu partager un bon moment de convivialité en musique.

Dans l'après midi, les plus courageux ont participé aux jeux inter-quartiers. Cette année, les plus jeunes avaient fait une équipe et ont remporté cette édition.

1, 2 et 3 ! Oui, jamais 2 sans 3 alors une nouvelle collaboration le dimanche avec l'orchestre MASTER FUNK afin de clôturer cette folle fête 2022. Quelques jours avant, nous avons reçu la consigne d'annuler le feu d'artifice à cause de la sécheresse. Ce n'est que partie remise et cela ne nous a pas empêché de passer cette dernière soirée en nombre à MARQUAY! Les forains habituels ne pouvaient pas être présents mais une nouvelle équipe est déjà prévue pour 2023.

Un grand merci aux 45 bénévoles qui se sont investis dans cette manifestation et durant la saison.

Cette équipe multi générationnelle est magique !

Nous avons plein d'idées en poche et il y aura quelques nouveautés lors de la prochaine édition de la fête.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

Florent LIRAUD



► Course de côte

Sous un soleil de plomb, nous avons enfin pu organiser comme il se doit notre 25^{ème} édition le 10 Juillet dernier déjà prévue depuis 2020.

Superbe édition 2022 ! Comme toujours, une parfaite équipe de bénévoles au rendez-vous permet de préparer une telle épreuve dans des conditions top !

Moins de voitures que les années passées à cause d'un calendrier de sport automobile très chamboulé cette année.

Mais cela n'a pas gâché la fête au contraire.

Les pilotes ont offert un super spectacle aux spectateurs venu pour l'occasion très nombreux à MARQUAY.

Comme en 2019, c'est Fabrice GALLO qui remporte cette édition au volant de sa NORMA M20FC.



Le pilote girondin a même essayé de battre le record de l'épreuve que détient le périgourdin, Rémi BECHADERGUE en 49'383 secondes.

Fabrice GALLO s'en est bien rapproché en 49'896 secondes. Sur la deuxième marche du podium, un habitué de l'épreuve, Romain PATACCONI réalisant un chrono de 54' 261 également dans le siège d'une NORMA M20FC s'offre un podium à Marquay.

En troisième position, c'est un jeune licencié très prometteur dans la discipline, Nicolas FILIATRE, qui a fait un chrono de 55' 657 évoluant sur une Dallara 392.

Nous avons hâte de préparer la 26^{ème} édition prévue les 8 et 9 Juillet 2023.

Nous remercions la municipalité,
les employés communaux, les riverains,
les commissaires, les officiels,
les partenaires et bien sur les nombreux bénévoles
présents chaque année pour organiser cette épreuve.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



- ◆ 4 décembre 2022 Marché de Noël
- ◆ 10 décembre 2022 Soirée théâtre "Cendrillon" par la troupe de Tamniès
- ◆ 21 janvier 2023 Soirée théâtre
- ◆ 28 janvier 2023 Soirée chants en langue d'oc et bal Trad
- ◆ 23 juin 2023 Feu de Saint-Jean
- ◆ 8 et 9 juillet 2023 Course de côte (27^{ème} édition)
- ◆ 23 juillet 2023 Randonnée VTT et pédestre
- ◆ 4, 5 & 6 août 2023 Fête du village



D'autres manifestations se grefferont au calendrier en cours d'année.



Conservation du petit patrimoine

L'année 2022 a nécessité les interventions des membres du Petit Patrimoine qui se sont mobilisés malgré la chaleur !

En effet, le vent et la sécheresse avaient abattu plusieurs arbres, endommageant une cabane et des chemins. Ces derniers sont nettoyés et débroussaillés.

Le lavoir du Clauzel est nettoyé et une nouvelle table de pique-nique est mise en place



La cabane de Muriel Blanchard est restaurée



Le travail de restauration des cabanes du Clauzel est presque terminé



avant



après



avant



après



Le 17 septembre, une ballade le long de la Petite Beune a été organisée avec nos amis du Petit Patrimoine de Tamniès. Cette rencontre très conviviale s'est terminée par un apéritif au lavoir du Clauzel.



La restauration de la cabane à la Croix d'Alix est achevée.



Pour plus de renseignements s'adresser au secrétariat de l'association :
Tél. 05.53.29.68.81





Association Pirate
Reconnue d'intérêt général

Association Pirate

Identifier et stériliser ses chats

Cœuvrant pour la cause animale, l'Association Pirate remercie Monsieur le Maire et ses élus qui ont bien voulu s'associer à la Fondation 30 Millions d'Amis et participer, à leurs côtés, au financement d'une campagne de stérilisation de chats errants sans détenteur.

Ceci dans le cadre de l'article L211-27 du code rural.

L'association Pirate, sollicitée par la mairie pour la gestion de chats dits « libres », peut ainsi organiser des interventions/stérilisations en cabinets vétérinaires pour les chats errants non identifiés sur le territoire de la commune. Une fois piégés dans de bonnes conditions, les chats sont conduits chez un vétérinaire partenaire à cette action, afin de vérifier s'ils sont identifiés ou non. Ceux qui ne le sont pas (donc sans détenteur) sont stérilisés et tatoués au nom de la Fondation 30 millions d'amis. Ils sont ensuite remis sur leur lieu de capture où ils empêchent la venue de nouveaux congénères tout en étant sanitaires suivis et nourris. Ils sont protégés par le code rural qui a reconnu leur statut et définit les obligations de la mairie et des associations de protection animale.

Il est important de rappeler ici que la stérilisation est la seule méthode efficace et morale pour lutter contre la prolifération dans les villes et villages, qui peuvent rapidement être envahis par des colonies d'individus causant des nuisances pour tous et une réelle souffrance animale.

Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans. Pour maîtriser ces populations félines, les solutions d'abattre ou de déplacer ces colonies sont d'une grande cruauté et s'avèrent inefficaces. A cela s'ajoute le coût pour les associations et les collectivités qui doivent gérer leur prise en charge.

Seule la stérilisation, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), respecte la sensibilité des animaux et de nos concitoyens.

Pour ceux qui refusent toujours la stérilisation et qui éliminent encore chaque portée de nouveaux nés, il existe un moyen beaucoup plus éthique qui s'appelle l'euthanasie chez un vétérinaire.

N'oublions pas que l'identification d'un animal de compagnie est obligatoire par tatouage ou puce électronique pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois; pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

La stérilisation n'est pas un acte obligatoire à l'heure actuelle mais stériliser ses animaux, ses chats et chattes notamment, est un acte responsable, un devoir, qui évite ainsi les débordements et les naissances sauvages qui sont à l'origine des groupes de chats qui dérangent trop souvent les administrés. Ceci reste le meilleur moyen d'endiguer l'errance, la souffrance animale, la maltraitance et les abandons trop fréquents.



**La mairie rappelle et invite donc les particuliers à faire
identifier et stériliser leurs compagnons félins pour le bien-être de chacun.**



L'association de chasse communale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour l'année 2021/2022, nous avons atteint notre quota demandé par les services préfectoraux.

- 132 Sangliers
- 40 cervidés
- 45 chevreuils

Cela permet de gérer au mieux les dégâts occasionnés par le grand gibier mais aussi par les prédateurs pour un montant de bracelets de 6113 €.

- Les bracelets sont obligatoires pour pouvoir prélever un animal.

+ 1 droit à l'hectare de 389 €.

+ 1 contrat d'adhésion à la fédération de chasse de la Dordogne d'un montant de 542,20 €, ce contrat d'adhésion permet à toute personne adhérente à notre association de bénéficier de 60% de remise sur le matériel de clôture et autres.

Tout cela pour vous dire que la chasse a un coût pour les chasseurs, nous remarquons à nouveau cette année une légère baisse sur la population sangliers et cervidés.

Pour le petit gibier la population est toujours stable, l'association de chasse communale a acquis encore de nouvelles surfaces même hors de notre commune.

Celle-ci met un point d'honneur à faire respecter la propriété de chacun et de l'espace naturel de tous.

Pour les saisons de chasse 2021/2022/2023 nous avons quatre jeunes nouveaux chasseurs de notre commune.

Nous savons que l'action de chasse n'est pas toujours bien vue surtout pour quelques anti-chasse.

Mais le chasseur est un respectueux de la nature et un régulateur des prédateurs en général.

Imaginez-vous une à deux années de non chasse surtout pour nos agriculteurs et autres qui ont déjà pas mal de dégâts sur les cultures, prairies et sur les nouvelles plantations d'arbres fruitier ou zone boisée, pelouse, jardin, etc.

Lors de notre assemblée générale du 22 juillet 2022 nous avons remis la médaille d'Or de la Fédération Départemental des Chasseurs de la Dordogne à Monsieur Coly Émile après 76 ans de permis de chasse sans interruption.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et les propriétaires qui nous permettent d'accomplir notre loisir et nous autorisent la pratique de la chasse sur leur propriété.

Je suis toujours personnellement très attachée au respect du code de la chasse et surtout de la sécurité et de l'environnement tout en respectant au mieux, la propriété de chacun je reste toujours à l'écoute des propriétaires chasseurs et non chasseurs.

Ensemble partageons et protégeons la nature et son environnement.



Bonne année à tous !

Le président Emmanuel Dubois et l'ensemble des chasseurs



NOUVELLE ANIMATRICE, NOUVEAUX COURS

Tout d'abord nous tenons à remercier notre ex-animatrice Laurence, qui s'est occupée de nous pendant plusieurs années. Elle a fait son choix d'arrêter de donner des cours sur Marquay/Tamniès et cela nous a bien fait de la peine.

Nous lui souhaitons bonne continuation et plein de réussite pour ces nouveaux projets.

Brigitte Choucherie a donc recherché une nouvelle animatrice et maintenant c'est Catherine, qui chapeaute notre groupe sportif. 27 adhérentes, c'est de mieux en mieux.

Suite à la demande de certaines participantes nous avons remis en place un cours de Gym Douce qui a un grand succès. Catherine est très à l'écoute de tous nos petits maux et fait très attention aux exercices effectués.

L'Amicale de Marquay a aussi acheté cette année du matériel supplémentaire : petits haltères et ballons pailles.



► Programme 2022/2023 :

SEANCE GYM DOUCE

◆ Le mardi de 18 h à 19 h
Salle de convivialité de Marquay

SEANCE GYM FITNESS

(Cardio, renforcement musculaire, souplesse, équilibre)

◆ Le mardi de 19 h à 20 h
Salle de convivialité de Marquay
◆ Le jeudi de 19 h à 20 h
Salle des fêtes de Tamniès

► Forfait participatif à l'année :

(Septembre 2022 - Juin 2023)

- 1 séance/semaine 105 €
- 2 séances/semaine 165 €
- 3 séances/semaine 225 €

Dans l'attente de vous accueillir parmi nous,
Sylvie Jesinghaus

► Renseignements :

Brigitte Choucherie ☎ 06 70 03 25 19



32 ans d'existence en 2023 pour l'entente Marquay Tamniès qui regroupe une cinquantaine de licenciés.

La co-présidence est assurée par Quentin Albié et Adrien Huguet.

L'équipe 1 évolue en division 2 départementale, l'équipe 2 en Départementale 4.

Une équipe d'anciens "Foot loisirs" dispute également dans la bonne humeur quelques matches contre des équipes homologues voisines.



Equipe 1



Equipe 2



Equipe Foot loisirs



ANNÉE 1935

Ecole de Marquay

Souvenirs



ANNÉE 1987/1988



NAISSANCES

Zoé DESMARTIN, le 08/01/2022

Anna BAJONCZAK, le 12/01/2022

Gabriel FERREIRA TEIXEIRA, le 22/09/2022

Lina JEROME, le 08/11/2022

Lùna Saona MARTY, le 17/11/2022

Toutes nos félicitations

MARIAGES

Jean-Pierre BOURBON et Corine DELMAS, le 09/07/2022

Bruno WOLAS-LEON et Mélanie JOYET, le 16/07/2022

Pierre SECRESTAT et Angélique REMY, le 20/08/2022

Toutes nos félicitations

DECES

Jean-Louis PHILIP, le 29/01/2022

Antoine Irénée Maxime SECRESTAT, le 02/03/2022

Marie MANTHE DUCAY, le 17/03/2022

André Elie BACHAUD, le 23/03/2022

Thérèse VALADE ANDRIEUX, le 19/04/2022

Ginette Pierrette CHADEBEC LASSERRE, le 06/09/2022

Toutes nos condoléances aux familles





Merci à Michel Delibie
pour l'aquarelle de couverture